

Consignes de sécurité et de bonne conduite

- Respectez le code de la route et les autres usagers (distances de sécurité, ne pas rouler côte à côte...).
- · Portez un équipement adapté (casque, vêtements réfléchissants).
- Avant de partir, vérifier le bon état de votre vélo : freins, pneus, éclairage, sonnette, réglage de la selle...
- Emportez boissons et nourriture, même si vous trouverez de quoi reprendre des forces le long du circuit.
- Respectez la nature : pas de détritus au sol, pas de feu en forêt.
- · Choississez un circuit adapté à vos capacités.
- Soyez prudent en période de chasse (se renseigner en mairie ou auprès de la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage au 03 86 36 93 16).



La Borne des cinq seigneurs

autour de Saint-Sulpice





Communauté de communes des Amognes

1, place de la République - 58270 Saint-Benin-d'Azy Tél. : 03 86 58 46 22 secretariat.amognes@wanadoo.fr

http://com.des.amognes.free.fr

